

Construction d'un contre-pouvoir européen : on laisse tomber ?

Y a-t-il de l'espoir sous l'UE ? Y a-t-il de l'espoir sans l'UE ? Cette réflexion poursuit celle entamée dans le précédent numéro d'*Ensemble* !

Felipe Van Keirsbilck (CNE)

Dans le numéro 90 d'*Ensemble* !, je présentais l'euro-libéralisme comme l'enfant monstrueux de l'ordo-libéralisme allemand et du néolibéralisme reaganien. Sous ce régime (1), la privatisation totale de l'arme monétaire vide de son sens la démocratie politique et produit l'impression que la souveraineté de la nation est confisquée au profit de l'UE. Impression fautive, puisqu'elle est confisquée par l'UE (2) au profit des marchés financiers. Cette illusion nourrit l'argumentaire des opposants de droite à l'UE : revenir au bon vieux temps nous rendrait la souveraineté nationale. L'opposition de gauche vise à retrouver la souveraineté populaire, ce qui est diablement plus ambitieux.

sonne – c'est-à-dire élue et contrôlée par les multinationales de la finance, de l'énergie et de l'armement (4). Ce n'est pas seulement, pour faire bref, nos chers parlements que nous avons perdus : deux autres composantes de la démocratie sont l'objet d'attaques violentes.

La démocratie sociale, tout d'abord, c'est-à-dire la capacité pour le « peuple » de réclamer une part acceptable des richesses produites. Cette part n'a jamais été très grande (même dans les années 1960 les très riches continuaient à s'enrichir) mais l'imposition de « réformes structurelles » qui définancent de façon continue la protection sociale et les services publics réduit constamment

il n'y aurait pas de « redistribution » du tout.

Bref, le régime politique « UE » (dont les agents sont à la fois « Bruxelles » (Commission) et « Francfort » (BCE) et les 28 chefs d'Etat) nous prive progressivement, mais rapidement, du droit d'élire des représentants qui aient quelque chose à dire, du droit à un partage pas entièrement scandaleux des richesses, et du droit de protester réellement quand nos autres droits sont violés. La question n'est donc pas si mais comment nous pouvons effectivement affronter ce système.

Un mouvement social quasiment impossible

Passons rapidement sur les obstacles

« L'UE est euro-libérale comme un arbre est en bois : essentiellement ».



Adieux à la démocratie

J'en étais arrivé au constat de mort clinique de la souveraineté politique (3) – celle de nos parlements, soumis désormais au contrôle tatillon – et de plus en plus *préventif* ! – de la Commission ni élue ni contrôlée par per-

Le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale a été habilement exploité par les élites pour récuser toute critique conséquente de l'UE.

la réalité de cette « redistribution » – au point d'entamer sérieusement sa crédibilité (« les services publics, de toute façon, ça ne marche pas... »).

Le droit à l'action collective, ensuite, c'est-à-dire le droit de protester contre le pouvoir en place, fût-il issu d'élections, et contre le pouvoir de l'argent. En particulier, le droit de grève dont dépend la distribution primaire (la part des richesses qui échappe à l'accumulation du capital dans l'entreprise), distribution sans laquelle

supposés à l'action collective transfrontalière : la langue, la distance, etc. Le mouvement ouvrier était capable d'organiser des journées de protestation à l'échelle mondiale un siècle avant Internet. Les difficultés réelles sont ailleurs, et j'en identifie quatre :

1. **L'européisme a été peu à peu institué en religion d'Etat.** Le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale a été habilement exploité par les élites pour récuser toute critique conséquente de l'UE : l'accusation de

« repli national » fuse – tout comme la critique de la politique d'apartheid d'Israël est illico taxée d'antisémitisme. A très peu d'exceptions près, les leaders politiques de « gauche » et les dirigeants syndicaux, même ceux qui développent une critique argumentée des politiques de l'UE, ne s'autorisent jamais à dire clairement que les traités et la « constitution » de facto de l'UE sont devenus anti-démocratiques et anti-sociaux par essence. A l'UE, semble-t-il, on peut parfois (et avec mille précautions) dire « oui, mais » ; mais ne jamais dire « non ». Kafka est mort un siècle trop tôt ; c'est lui qui aurait pu décrire cette étrange danse de paralytiques, celle des partisans de l' « Europe sociale » qui demandent à l'UE de faire l'inverse de ce que ses traités ont institué... tout en inscrivant leurs critiques dans le cercle étroit et dans le langage même de ces traités. Pourtant, ceux que la justice sociale intéresse vraiment ont sous la main des bases infiniment plus simples que les nébuleux traités successifs : les conquêtes nationales, la preuve qu'il était possible de s'opposer démocratiquement au capital. Aux temps anciens où l'inquisition européenne ne clouait pas chaque

langue à son palais, un homme aussi peu suspect de bolchévisme que Gust Cool (président de la CSC, 1964) pouvait écrire posément : « *Ce qui a été accepté sur le plan national l'a été à contrecœur. Les forces capitalistes ont vu dans la construction de l'Europe une occasion de reprendre sur le plan communautaire l'intégrité de l'autorité*

leur. Les traités européens, qui définissent l'UE comme un régime post-démocratique basé sur la compétitivité (5), l'austérité et la privatisation du pouvoir, et tout l'attirail idéologique et institutionnel qui les matérialise, sont évidemment détestables. Mais il est extrêmement difficile de mobiliser les travailleuses et travailleurs

**Les effets des décisions de « Bruxelles »
ou « Francfort » ne frappent les peuples
qu'indirectement, et ne créent pas les conditions
d'une résistance commune.**

qu'elles ont dû partager sur les plans nationaux. » Encore disait-il cela avant que l'« Europe sociale » soit devenue un slogan vide de sens, avant que les clous successifs des traités de Maastricht, de Lisbonne, et du TSCG ne viennent fermer complètement le cercueil !

2. Les adversaires de l'UE acceptent de jouer sur son terrain, au lieu du

sur un traité, ou sur l'illégitimité du Coreper. Les experts en « europologie » ont raison de s'évertuer à convaincre la classe ouvrière que les traités (et donc l'UE) sont une des causes centrales de leur exploitation ; et la classe ouvrière a raison de leur proposer poliment de revenir quand les urgences liées aux licenciements, au chômage, au salaire, etc., auront trouvé une réponse. ↗



Les syndicats nationaux se présentent morcelés et dispersés – et donc ultrafaibles – face à un pouvoir politique complexe mais très centralisé.



3. L'UE a inventé des dispositifs redoutables de décision centralisée à effet décentralisé / désynchronisé. De sorte que les effets des décisions de « Bruxelles » ou « Francfort » ne frappent les peuples qu'indirectement, et ne créent pas les conditions d'une résistance commune, ni même d'une conscience commune de vivre les mêmes affrontements (6).

4. « Les solutions d'hier sont les problèmes d'aujourd'hui », comme disait (avant-hier) le papa du Petit Prince. C'est en Europe (occidentale) que se sont développés les syndicats les plus puissants. Ou en tout cas les plus solidement reconnus institutionnellement. Ces syndicats se sont développés dans des formes et un cadre nationaux. En dépit des multiples tentatives (pas toutes inutiles) de créer du syndicalisme « européen », la quasi-totalité des forces, des finances et de l'attention des syndicats restent confinées au cadre national. Imaginez qu'au premier quart du XX^e siècle, la FGTB et la CSC se soient développées sur une base provinciale, et ne se soient jamais dotées de vrais organes et moyens « nationaux » : aurions-nous une Sécu, des conventions collectives – comment résisterions-nous au gouvernement Michel-De Wever ? Je ne souhaite pas l'affaiblissement des syndicats nationaux, bien sûr : mais ils se présentent morcelés et dispersés – et donc ultrafaibles – face à un pouvoir politique complexe mais très centralisé (7).

Quasiment...

Nous continuons, avec l'Alter Summit et avec bien d'autres, à croire qu'un combat pour une Europe des peuples, sociale, écologique, féministe et démocratique, est possible et nécessaire.

Pour cela nous pensons qu'une analyse « athée » de l'UE (au sens de récuser la religion de l'européisme et

l'UE-lâtrie) est un premier pas. Qu'il faut donc se définir par rapport à ce que nous sommes, et pas par rapport à l'usine à gaz de l'UE. En commençant, pour échapper à l'accusation (et au réel danger) du repli nationaliste, par une affirmation claire de notre internationalisme. Refuser la folie de l'UE n'oblige ni à détester les Allemands, les Grecs ou les Portugais, ni à faire croire qu'un eurolibéralisme réduit à un seul Etat serait moins destructeur. En continuant par rappeler fortement ce POUR quoi on se bat : on se bat pour un bon partage salarial, pour l'égalité, pour une Sécu et des services publics forts, etc. Peu importe ce qu'il en est de l'UE et des Traités (qui sont régulièrement violés ou suspendus, pas du fait de nos manif, mais bien du fait des contradictions internes au système de pouvoir UE), nous voulons défendre, étendre et améliorer nos droits. Parce que l'Europe est riche, et qu'il y a (largement) assez pour tout le monde. Et puisqu'on sait que la division est notre perte, nous voulons de meilleurs droits pour tous : aussi les femmes, aussi les faux indépendants et les « ubérisés », aussi les migrants et les sans-papiers... Bien sûr revendiquer de tels droits comme

Partout en Europe hante encore le spectre d'une double espérance : celle de la justice et de la démocratie.

s'ils n'étaient pas interdits par l'UE serait angélique (ou hypocrite) ; mais il faut partir de là, mobiliser pour une réduction collective du temps de travail, un salaire minimum (élevé) en Europe, la pension à 65 ans maximum, l'enseignement gratuit et de qualité, etc. parce que c'est ça qui concerne les gens (pas l'article 123 du Traité de Lisbonne) ; et bien sûr on se heurte tôt ou tard au mur des traités qui dira : « Sorry les gars, c'est interdit ! » ; mais c'est alors que nous aurons une mobilisation réelle pour rejeter cette idolâtrie. Et que nous rappellerons aux gouvernements que, chaque fois que

ça les arrange, ils violent ou contournent lesdits traités.

Une autre Europe est possible, qui ne sera pas nécessairement « une autre UE » ; l'UE est eurolibérale (8) comme un arbre est en bois : essentiellement. Ce n'est pas le cas de l'Europe : partout y survivent encore des traditions de justice sociale, de droit à l'action collective et de services publics forts ; partout y hante encore le spectre d'une double espérance : celle de la justice et de la démocratie. □

(1) Car l'UE n'est pas un « continent », mais bien un régime politique, et c'est pourquoi je m'obstine à écrire « sous l'UE » et pas « dans l'UE » - après tout, les Français de 1715 ne vivaient pas non plus « dans » Louis XIV...

(2) C'est-à-dire par un système politique qui associe les 28 Etats et des institutions bureaucratiques (Commission et BCE).

(3) Mort clinique spectaculairement confirmée ce mois d'avril par l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui rejette le recours de la CNE, de la LDH et de dizaines d'autres contre la ratification de la sauvegarde du TSCG (traité « Merkozy ») non pas sur le fond, mais en considérant que les citoyens et leurs organisations n'ont « pas d'intérêt à agir » face à une violation de facto de la Constitution. Lire la Carte blanche d'Etienne Lebeau dans *Le Soir* du 29 avril 2016.

(4) Si quelqu'un trouve cette assertion exagérée (ce qu'elle est, mais à peine), il peut s'intéresser à la vie et l'oeuvre du commissaire Cañete, magnat corrompu du pétrole en charge de la transition écologique.

(5) Qui, faut-il encore et encore le rappeler, n'a pas grand-chose à voir avec la productivité, qui a été et peut partiellement rester une des conditions du progrès social.

(6) Il serait par exemple assez facile de montrer que les projets de loi « El Khomri » en France et « Peeters » en Belgique – malgré plusieurs différences dues au contexte, procèdent d'une même logique : la mise en œuvre, par deux gouvernements « libres » (un « socialiste » et un de droite et extrême droite) d'une direction imposée centralement. Mais l'opinion dans chaque pays croit affronter un adversaire différent, et c'est pure coïncidence (ou erreur tactique) si ces deux projets apparaissent à peu près en même temps.

(7) La CES eût pu être moins faible, peut-être, si elle avait pu se construire sur base des fédérations européennes sectorielles (bâtiment, industrie, employés, services publics...) plutôt que sur les confédérations nationales... Elle serait moins faible, surtout, si la difficulté de construire une (seule) confédération avec toute la diversité des syndicats européens ne la contraignait pas à une unanimité paralysante : par exemple, il est très difficile à la CES de prendre des positions très claires sur le TTIP et le CETA, parce qu'il y a quelques syndicats (scandinaves, principalement) qui refusent le rejet de ces accords.

(8) Voir *Ensemble* ! n°90.